

La parole des auditeurs dans les émissions interactives : stratégies énonciatives et argumentatives

Elisa RAVAZZOLO

Università degli Studi di Trento (Italie)

elisa.ravazzolo@unitn.it

Résumé

Notre travail se propose de décrire les stratégies et ressources argumentatives mises en œuvre par les participants de deux émissions radiophoniques interactives (*phone-in*) de France Inter traitant de l'actualité politique. L'approche choisie pour l'analyse des situations argumentatives se fonde sur l'application du « modèle dialogal » de Christian Plantin (2005), qui considère l'argumentation comme l'affrontement d'un discours et d'un contre-discours se manifestant à la fois au niveau dialogal proprement dit et au niveau dialogique (polyphonique et intertextuel). L'étude est complétée par la prise en compte de la dimension relationnelle de l'échange et l'analyse des négociations identitaires pouvant accompagner les situations de confrontation entre les interactants.

Mots-clés : phone-in, situation argumentative, argumentation ordinaire, énonciation, dialogisme.

Introduction

Par ce travail nous nous proposons d'étudier le discours produit dans deux émissions médiatiques consacrées à des sujets socio-politiques. Nous nous intéresserons tout spécialement à l'analyse des ressources argumentatives exploitées par les auditeurs qui interviennent dans les émissions interactives moins pour poser des questions que pour manifester leurs réactions au discours des invités.

L'étude se fonde sur l'observation et la transcription d'un certain nombre d'émissions de deux programmes radiophoniques interactifs qui se situent dans la lignée d'une nouvelle tendance visant à créer une radio de proximité. Ce genre d'émissions, connues dans les pays anglo-saxons sous le nom de *phone-in*, permettent aux auditeurs d'entrer en communication téléphonique avec les participants qui se trouvent dans le studio et d'intervenir pour poser des questions à l'invité. Ainsi les appelants se voient-ils promus interlocuteurs directs de l'instance médiatique et peuvent intégrer le discours social produit par les représentants de la sphère publique. L'émission se caractérise par sa dimension institutionnelle, qui détermine la construction de l'interaction autour d'objectifs préétablis et l'oriente vers l'accomplissement de tâches et de rôles déterminés. Au caractère institutionnel s'ajoute l'existence d'un dispositif de médiatisation, à travers lequel l'émission est rendue publique. L'échange verbal produit dans cette situation de parole se trouve donc enchâssé dans une communication qui instaure un dispositif concentrique comprenant d'une part les participants en studio (situation interlocutive immédiate) et d'autre part l'auditoire.

Le corpus se compose plus précisément de :

- dix émissions du programme *Inter-activ'*, enregistrées entre novembre 2008 et juin 2009¹. Les invités participant à l'émission interactive sont surtout des politiciens (Xavier Darcos, Charles Pasqua, Nathalie Kosciusko-Morizet, Jean-Pierre Chevènement, Laurent Fabius, François Bayrou, Eric Woerth, François Hollande, Martine Aubry) ou, plus rarement, des spécialistes intervenant en qualité d'experts pour interpréter des événements de nature socio-économique (Daniel Cohen).
- quatre émissions du programme *Le téléphone sonne*, enregistrées entre janvier et juin 2009². Les invités participant à l'émission sont non seulement des politiques (Yves Cochet, Patrick Ollier, Michel Barnier, Daniel Cohn-Bendit, Vincent Peillon), mais aussi des journalistes ou professeurs (Denis Olivennes, Claude Weill, Pierre Prakash, John Henley).

Bien que les deux émissions présentent le même *script*³ et le même contrat de communication⁴, elles se distinguent pour le nombre d'invités convoqués (un seul invité dans *Inter-activ'* et trois invités dans *Le téléphone sonne*) et pour leur durée (vingt minutes pour le premier *phone-in* vs cinquante minutes pour le deuxième). L'analyse se focalisera tout spécialement sur les interventions produites par les auditeurs (soixante au total).

1. Modalité de participation aux émissions interactives

1.1. L'intervention des auditeurs : structure et spécificités

Les *phone-in* étudiés, qui sollicitent la discussion et la réflexion sur des événements d'actualité, réservent une place importante à l'expression personnalisée et directe du public. Les auditeurs sont appelés à intervenir sur des thèmes de nature sociopolitique, généralement traités dans le journal d'information ou dans la revue de presse. Leurs interventions, qui ont une importante fonction d'initiation thématique, contiennent d'habitude une question ou une remarque, car en réalité ce sont surtout des opinions et des critiques que les appelants formulent, même si sous forme d'interrogation⁵. Et si l'on exclut les questions prototypiques

¹ Émission diffusée en direct sur la station de France Inter, tous les matins, du lundi au vendredi, de 8 heures 40 à 9 heures.

² Émission diffusée en direct sur la station de France Inter, les soirs des jours ouvrés, de 19h10 à 20 heures.

³ Par *script* (Schank et Abelson 1977 : 41) nous entendons l'organisation formelle de l'interaction, constituée par une séquence d'actions qui s'enchaînent de façon prédéterminée : après l'ouverture initiale l'animateur pose d'habitude quelques questions à l'invité ou aux invités, puis donne la parole au premier auditeur sélectionné ; une fois que la réponse a été fournie, l'animateur s'auto-sélectionne à nouveau pour poser d'autres questions aux invités ou convoquer l'auditeur suivant. Chaque appelant a normalement droit à une seule contribution et ne peut pas répliquer à la réponse de l'invité, il n'a pas de droit de suite.

⁴ Notion introduite par Charaudeau (1991 : 12) pour désigner un ensemble de contraintes susceptibles de guider les interactants dans l'accomplissement de leurs rôles interactionnels, c'est-à-dire des comportements discursifs liés à leur statut et à la finalité de l'interaction. Il s'agit, en l'occurrence, d'un système de devoirs et d'obligations réciproques régissant le format médiatique des deux émissions interactives : l'auditeur est tenu de poser une question à l'invité qui doit à son tour donner une réponse à la question.

⁵ Voir à ce propos Kerbrat-Orecchioni (1996 : 37-45).

formulées pour obtenir des informations précises, les autres types d'intervention ne font que véhiculer le point de vue de l'auditeur, souvent accompagné d'actes de langage tels que la critique, le reproche, le conseil, la requête.

L'analyse linguistique et pragmatique de l'ensemble des interventions produites par les auditeurs (60) nous a permis de relever la présence de 74 questions. Or, parmi les questions, seulement 6 (8%) peuvent être considérées comme des questions prototypiques, correspondant à une véritable demande d'information, mêmes si souvent accompagnées de gloses explicatives ou commentaires évaluatifs. Les autres questions se divisent en questions orientées (27, soit 36,5%), questions polémiques à valeur de critique ou de reproche (17, soit 23%), questions à valeur de requête (9, soit 12%), demandes de commentaires (8, soit 11%) et questions rhétoriques (7, soit 9,5%)⁶. Comme on l'aura remarqué, les questions orientées sont les plus nombreuses : ces énoncés, réalisés formellement au moyen de structures interrogatives, constituent du point de vue pragmatique un acte intermédiaire entre question et assertion, car ils présentent en même temps une demande et un apport d'information (Kerbrat-Orecchioni 2001). Les questions à valeur de critique ou de reproche sont aussi récurrentes : ces énoncés interrogatifs permettent au locuteur d'atténuer la valeur menaçante de son dire à travers l'emploi d'un acte de langage indirect.

Le discours des auditeurs se caractérise donc par l'expression de l'opinion, réalisée au moyen d'énoncés explicatifs ou d'arguments qui justifient leur prise de position et par là même la raison d'être de leur appel. Comme le soulignent Perelman et Olbrechts-Tyteca (1988 : 39), les opinions personnelles sont particulièrement favorables au déclenchement d'une argumentation. Elles ont en effet un potentiel de contestabilité très élevé parce que leur valeur de vérité n'est pas démontrable scientifiquement et que leur portée n'est pas applicable à l'ensemble de l'auditoire universel. La parole des auditeurs de *phone-in*, marquée subjectivement et dotée d'un potentiel de contestation très élevé, constitue ainsi un lieu particulièrement propice à l'émergence de l'argumentation, dont la fonction principale, dans le cadre de cette étude, semble être de rendre le discours « plus résistant à la contestation » (Doury 2003 : 181). Les auditeurs éprouvent ainsi le besoin de justifier leurs opinions et de s'expliquer davantage, non seulement pour persuader l'invité ou le public du bienfondé de leur point de vue (finalité de persuasion) mais aussi pour renvoyer une image cohérente d'eux-mêmes (fonction identitaire) ou instaurer une relation de distance ou de proximité avec les invités (fonction relationnelle).

Nous nous proposons ici de décrire les formes de cette « argumentation ordinaire » (Burger et Martel 2005 : 17), par opposition à « l'argumentation spécialisée » des politiques, véritables professionnels de la parole publique.

⁶ Voir schéma (1) en annexe.

2. Parole ordinaire et argumentation

2.1. Un modèle dialogal de l'argumentation

L'approche choisie pour l'identification et l'analyse des situations argumentatives de notre corpus se fonde sur l'application du « modèle dialogal » de Plantin (2005), qui considère l'argumentation comme un type d'activité langagière caractérisé par l'affrontement d'un discours et d'un contre-discours se manifestant à la fois au niveau dialogal proprement dit et au niveau dialogique (polyphonique et intertextuel)⁷. L'argumentation est ainsi modélisée comme des positions contradictoires en interaction, formalisables dans les rôles actanciels de Proposant et d'Opposant, responsables respectivement du discours de Proposition et d'un contre-discours de réfutation⁸.

Bien que le *phone-in* ne constitue pas une situation *a priori* polémique comme le débat, type d'interaction fondée sur l'affrontement de deux thèses antagonistes, il faut reconnaître que certains des appels téléphoniques initient une situation de confrontation, où le point de vue de l'auditeur vient s'opposer à celui de l'invité (surtout s'il s'agit d'un politicien) ou de l'instance qu'il est censé représenter : classe politique, parti, gouvernement, État, etc. Dans d'autres cas, assez rares, l'auditeur semble solidariser avec l'invité et lui manifester son soutien en produisant un discours de support qui va à l'encontre des détracteurs de ce dernier : l'émergence de la situation argumentative est alors liée à la formulation d'un discours d'alliance argumentative.

Toutefois, comme le rappelle Doury, la confrontation de deux positions ne suffit pas pour qu'on puisse parler d'argumentation :

encore faut-il que ces positions soient construites, soutenues par un certain nombre de procédés discursifs qui les font passer, de simples énoncés de prise de position, au statut de thèses soutenues par des énoncés-arguments susceptibles de leur servir d'ancrage, leur permettant de tenir ferme en cas de confrontation. (2001 : 2).

Pour identifier les situations argumentatives dans notre corpus, nous nous sommes donc fondée sur les principes ci-dessus évoqués :

- affrontement d'un discours et d'un contre-discours au niveau dialogal et/ou au niveau dialogique ;
- présence de procédés discursifs et stratégies argumentatives visant à rendre le discours plus résistant à la contestation.

⁷ « Les concepts de polyphonie et d'intertextualité permettent d'étendre la conception dialoguée de l'argumentation au discours mono-locuteur. Dans la théorie de la polyphonie, le « for intérieur » est vu comme un espace dialogique, où une proposition est attribuée à une « voix », par rapport à laquelle le locuteur se situe. (...) D'autre part, l'étude de l'argumentation dialoguée est nécessairement intertextuelle » (Plantin 2005 : 54).

⁸ Les rôles actanciels sont donc liés à la nature de l'activité argumentative et ne s'identifient pas aux acteurs, c'est-à-dire aux individus concrets engagés dans la communication. Dans une interaction concrète le même rôle actanciel peut être tenu par plusieurs acteurs (on parle dans ce cas d'alliance argumentative) (Plantin 2005 : 65).

2.2. Modalité de réalisation de la situation argumentative

L'identification des situations argumentatives a été effectuée sur la base de l'analyse interactionnelle et séquentielle de l'extrait considéré. La situation de confrontation est en effet le résultat d'une construction interactive qui impose d'insérer l'intervention de l'auditeur dans un contexte séquentiel élargi pour essayer de localiser l'articulation d'un discours à un contre-discours.

L'opposition peut plus particulièrement se réaliser au niveau dialogal⁹ (à travers les interventions de deux locuteurs distincts qui incarnent deux rôles actanciels distincts) ou dialogique (le même locuteur met en scène dans son intervention l'affrontement d'un discours et d'un contre-discours). Dans notre corpus, il arrive que la confrontation des positions contradictoires se manifeste à la fois au niveau dialogal (discours de l'auditeur vs discours de l'invité) et au niveau dialogique, lorsque les auditeurs reproduisent au sein de leur intervention une situation d'affrontement qui se réalise concrètement avec la réaction de l'invité. Cette redondance est probablement due à la nature du format médiatique qui crée à la fois une distance physique et temporelle entre les interactants, car les auditeurs appellent d'un espace privé et interviennent une seule fois dans l'émission et pour un temps limité.

La manifestation dialogique de la situation argumentative qui se fonde sur la mise en scène de discours antagonistes a été possible grâce à l'examen des marques de l'hétérogénéité énonciative. Le procédé le plus fréquemment employé pour reproduire l'articulation de positions contradictoires est le discours rapporté, procédé polyphonique fondé sur une dissociation locuteur – énonciateur. Dans notre corpus, le locuteur convoque des fragments du discours adverse à réfuter au moyen du discours indirect, introduit par le verbe de parole *dire*, comme dans l'extrait suivant :

Extrait _1 *Inter-activ'*. Émission du 27 janvier 2009. Invité : Eric Woerth, ministre du Budget.

30	ND	Alain nous appelle de Tarne et Garonne bonjour Alain
31	A2	bonjour/
32	ND	nous vous écoutons/
33	A2	eh bien voilà j'ai entendu tout à l'heure monsieur euh Woerth dire que c'était
34		pas bien de faire la grève/ (.) .h moi j'ai envie de lui dire que la grève
35		c'est le seul outil dont disposent les gens pour se faire enfin entendre parce
36		que d'habitude on ne les entend pas .h on assiste à des dépenses faramineuses/
37		à des écoulements de milliards sans limites les gens d'en bas n'ont pas de
38		moyens/ je voudrais savoir quels outils possède monsieur Woerth pour connaître
39		comment on fait pour vivre avec sept cent euros voilà\ est-ce qu'il a essayé
40		de vivre avec sept cent euros/ ça a peut-être l'air brutal comme ça mais on
41		m'a dit d'être court et simple
42	ND	ben écoutez euh :: voilà merci Alain pour pour cette question Eric Woerth vous
43		répond
44	EW	moi j'assume je le dis à Alain j'assume je le dis enfin très très très
45		calmement j'assume parfaitement ce que ce que j'ai dit je pense que euh
46		aujourd'hui la grève dans la situation où nous sommes n'est pas la bonne
47		réponse j'ai dit qu'il faut se faire entendre/ euh le le l'inquiétude et
48		cætera tout ça remonte eh bien évidemment qu'il faut se faire entendre il faut
49		toujours dire ce qu'on a ce qu'on a à dire mais qu'en même temps il y a
50		quelque chose qui doit dominer quand euh euh:: y a une crise aussi aussi

⁹ Nous empruntons la terminologie inaugurée par l'École de Genève (Roulet 1985 : 60) qui oppose monologal vs dialogal et monologique vs dialogique. La première opposition concerne le nombre de locuteurs réels qui sont engagés dans l'activité discursive : un seul locuteur pour le discours monologal, plusieurs locuteurs pour le discours dialogal. L'autre opposition fait référence à la prise en charge du discours par un seul ou par plusieurs énonciateurs.

53 essayer de partager/ la même envie de sortir parce que parce qu'au fond si on
54 n'en sort pas c'est aussi les plus fragiles qui paieront c'est toujours les
55 plus fragiles qui payent donc les mesures que nous mettons en place[...]

A2 exprime son désaccord face à une déclaration prononcée par l'invité en studio et produit donc un contre-discours qui vise à contester le point de vue de son adversaire. La question polémique qui clôt son intervention cache une attaque *ad personam* contre l'invité. Dans ce cas, la situation argumentative se réalise à la fois au niveau dialogal (intervention de A2 + intervention(s) de l'invité), mais aussi au niveau dialogique, à travers la mise en scène du discours et du contre-discours au sein de l'intervention de l'auditeur.

Dans d'autres cas, l'emploi d'un connecteur et la référence à l'inter-discours médiatique suffisent à représenter le discours antagoniste par rapport auquel le locuteur se situe :

Inter-activ'. Émission du 17 mars 2009. Invité : Pierre Chevènement, sénateur du territoire de Belfort.

A5 : bon bonjour monsieur le sénateur j'ai une question à vous poser j'aimerais savoir **plutôt que de proposer un boycotte/** qui en soi ne pou- 'fin ne ferait pas forcément avancer le schmilblick/ excusez m- mes termes j'aimerais savoir pourquoi vous ne proposez pas ou imposez pas un référendum/ pour le l'entrée de la France dans l'OTAN puisque après tout c'est quand même l'affaire des FRANçais avant tout donc voilà voilà ma question

L'articulation du discours et du contre-discours au niveau dialogique se sert en plus de procédés tels que la dislocation à gauche avec redoublement du sujet, éventuellement précédée d'adverbes comme alors (*moi j'ai envie de lui dire, alors moi je voudrais lui dire*), l'emploi de modalisateurs, la prosodie.

2.3. Analyse de la situation argumentative

L'analyse du corpus nous a permis d'observer que 43 auditeurs sur 60 initient une situation argumentative. Dans la plupart des cas, l'auditeur occupe le rôle de Proposant (37 interventions sur 60) ; le rôle d'Opposant est plus rare : 6 interventions (voir extrait 2)¹⁰.

La fréquence du rôle actanciel de Proposant s'explique facilement si l'on considère que l'auditeur est responsable de l'initiation thématique de l'échange auditeur-invité. Le discours de l'appelant sollicite dans ce cas un contre-discours de la part de l'invité, amené à se défendre.

Extrait 2 *Inter-activ'*. Émission du 30 janvier 2009. Invité : Laurent Fabius, député socialiste de Seine Maritime¹¹

50 ND Gérard nous appelle de Haute Savoie::/ bonjour Gérard
51 A5 bonjour
52 ND nous vous écoutons\
53 A5 euh: bonjour à France Inter merci de nous donner la possibilité de parler
54 bonjour à monsieur Laurent Fa[bius] euh::: .h euh et **donc** ravi de vous&
55 NLF [bonjour monsieur]
56 A5 &avoir au téléphone une question que je voulais vous poser depuis
57 longtemps/ parce que **j'admire votre personne et votre intelligence**[(.).h]&
58 LF [merci]
59 A5 &donc **je ne comprends pas** .h euh moi je voulais euh simplement euh la
60 question sur les trente-cinq heures donc je suis contre\ j'ai toujours été
61 contre\ je trouve que les trente-cinq heures ont fragilisé .h les salariés/

¹⁰ Voir schéma (2) en annexe.

¹¹ Voir les conventions de transcription à la fin de l'article.

62 et la France\ .h et je trouve que quand je pouvais travailler quarante
63 heures et qu'on me demandait de travailler le samedi en heures
64 supplémentaires/ .h j'étais payé cinquante pour cent de euh de plus/ donc
65 en tant que salarié de la métallurgie/ .h et j'étais respecté et on me
66 remerciait tous les six mois en petits cadeaux euh comme ça:: euh [voilà\
67 LF [hm hm]

68 A5 en espèces dans le salaire .h (.) depuis euh:: euh: le travail il est
69 partialisé euh on est devenus des corvéables à merci quand y a pas de
70 travail vous restez chez vous/ vous prenez des RTT .h et quand y a du
71 travail vous venez et puis vous récupérez voilà\ .h alors je ne comprends
72 pas comment une personne comme vous/ euh:: dans qui on avait mis des
73 espoirs/ parce que vous étiez le plus jeune si je me souviens bien/ premier
74 ministre de France/ .h et euh une personne euh très très intelligente que
75 euh bon euh [xxx]

76 ND [mais vous en parlez] au passé là maintenant/
77 A5 non mais parce que euh :: parce que monsieur Laurent Fabius comment avec
78 Martine Aubry que qui a mis en place ça et que nous payons encore et que
79 nous allons continuer à payer vous partagez ça

80 ND merci [Gérard pour cette question Laurent Fabius dernière réponse]
81 LF [merci je vais essayer de répondre là aussi brièvement] euh:: euh bon les
82 les trente-cinq heures c'est vrai qu'elles ont été mises en place/ euh il y
83 a eu à la fois de bons côtés et de mauvais côtés pour pour parler de
84 manière euh schématique bon\ euh je crois que sur le moment ça a créé pas
85 mal d'emplois/ d'autre part même aujourd'hui avec la question de RTT on
86 utilise souvent les RTT pour euh rendre moins difficile la situation mais
87 en même temps il y a eu des secteurs c'est ceux à quoi vous faites
88 allusion/ où ça n'a pas fonctionné/ et où il aurait fallu renégocier/ .h
89 voilà donc quand il y a eu de bonnes choses il faut le reconnaître/ quand
90 il y a eu des loupés il faut le reconnaître aussi

Par son intervention, qui ne présente aucune question, A5 propose son point de vue sur l'introduction des 35 heures et manifeste sa déception face à la réforme sur la réduction du temps de travail (RTT). L'expression de l'opinion s'accompagne d'une critique envers l'invité, réalisée au moyen d'un acte de reproche (*je ne comprends pas comment une personne comme vous ... comment vous partagez ça*) dont la valeur menaçante est atténuée par la formulation linguistique (assertion portant sur la condition de réussite du locuteur) et par divers actes valorisants (*j'admire votre personne et votre intelligence... une personne très très intelligente*) comportant d'ailleurs un décalage temporel (verbes au passé) qui augmente la distance interpersonnelle. L'auditeur, qui laisse apparaître dans son discours de nombreuses marques de subjectivité – modalisateurs, axiologiques, prosodie –, renforce la validité de son dire à travers l'argument par l'exemple, tiré de son expérience personnelle, et se sert du discours rapporté pour mimer la voix des patrons et vivifier son témoignage. L'invité réagit en produisant un contre-discours qui d'une part reconnaît les raisons de l'auditeur (concession), mais d'autre part apporte un argument justifiant la mise en place de la réforme (création d'emplois). La stratégie de la concession fait apparaître l'invité comme un politicien raisonnable et proche du citoyen : son image est donc réhabilitée.

2.4. Spécificités de l'activité argumentative des auditeurs

L'activité argumentative des auditeurs de *phone-in* est influencée par le format médiatique et le contexte. L'expression de l'opinion argumentée est en effet adaptée aux contraintes imposées par le contrat de communication de l'émission. Ainsi les questions posées par les auditeurs traduisent-elles parfois une conclusion, ou un argument justifiant leur position. La thèse de l'auditeur est problématisée, mise en doute au moyen du

questionnement, ce qui permet de respecter les contraintes du format médiatique (obligation de poser une question), et en même temps d'atténuer le caractère péremptoire de l'opinion exprimée. Le questionnement peut être alors considéré comme un procédé adoucissant, obéissant aux principes du ménagement des faces (Goffman 1974).

Extrait_3 Inter-activ'. Émission du 29 avril 2009. Invitée : Martine Aubry, première secrétaire du PS.

28 ND Michel nous appelle de Blagnac bonjour Michel bienvenu/
29 A2 bonjour à France Inter bonjour à madame Martine Aubry [bonjour] aux
30 MA [bonjour monsieur]
31 A2 auditeurs/.h euh ma question était relative à cette affirmation que vous avez
32 faite tout à l'heure de dire qu'il fallait relanc- 'fin donner des moyens de
33 consommation supplémentaires/ .h et donc faire une relance par la consommation .h
34 malheureusement ce genre de choses conduit nécessairement à une reprise de
35 l'inflation (.) qui va appauvrir notre pays/ et par conséquent frapper encore bien
36 plus durement les plus démunis/ donc est-ce qu'il y a là une bonne solution
37 ND merci Michel/ Martine Aubry vous répond
38 MA la relance de la consommation monsieur/ elle peut entraîner l'inflation dans une
39 période/ où les entreprises n'ont plus de stocks où l'offre n'est pas là\ au
40 contraire une relance de la consommation que Angela Merkel a mis en place en
41 donnant cinq cent euros à chaque famille que José Luis Zapatero a mis en place en
42 donnant quatre cent euros/ que Gordon Brown a mis en place en réduisant fortement
43 la TVA et en taxant les hauts salaires/ que Obama a mis en place en donnant mille
44 dollars à chaque famille/ c'est vouloir relancer la consommation pour relancer la
45 machine à un moment où nous le savons/ beaucoup de Français sont endettés/
46 n'arrivent pas à finir leurs fins de mois/ et se demandent comment vivre [...]

Dans l'extrait analysé, la question de l'auditeur, placée en fin de tour et orientée par le cotexte argumentatif, semble problématiser la conclusion de son raisonnement (« ce n'est pas une bonne solution »). Elle est précédée par DONC, connecteur introduisant une conclusion dans les enchaînements argumentatifs. Les arguments amenant à cette conclusion apparaissent dans la première partie de l'intervention : argumentation causale (par les conséquences, et plus précisément par les effets pervers), adverbies modalisateurs (*malheureusement, nécessairement*) et la relative explicative qui introduit un autre argument par les effets pervers. L'invité pour sa part conteste l'argument de l'auditeur (qu'il soumet à restriction) et se sert de l'analogie pour renforcer la validité de sa thèse (« il faut faire une relance par la consommation »).

2.5. Types d'arguments

Nous nous attacherons maintenant à décrire les stratégies et les ressources exploitées par les auditeurs afin de justifier leurs opinions et de les rendre plus résistantes à la contestation. Les citoyens appelant à l'antenne semblent privilégier en particulier deux types de procédés : d'une part les arguments manipulant les objets et la relation entre objets, d'autre part des stratégies de nature énonciative et interactionnelle.

2.5.1. L'argumentation qui manipule les objets et la relation entre objets

Parmi les procédés argumentatifs qui manipulent les objets et la relation entre objets, nous avons relevé les arguments exploitant une relation causale. Ce type d'argumentation exploite une relation de causalité présupposée, qui recourt à l'évocation des causes, des effets

ou des conséquences¹² pour assurer la validité d'une thèse (Plantin 1996 : 39). Dans notre corpus, le lien de causalité entre les énoncés est assuré par l'emploi de connecteurs (*parce que, puisque, car, tout en sachant, étant donné*) ou de la relative explicative. Cette proposition subordonnée, qui ne joue aucun rôle dans l'identification référentielle de l'antécédent, est en effet souvent employée pour exprimer l'argument par la cause ou par les conséquences. (Voir extrait 2, à titre d'exemple). Dans l'extrait ci-dessous, l'auditeur justifie sa question polémique et implicitement son opinion à l'aide d'un argument introduit par le connecteur *parce que*, qui dénonce l'écart entre la parole et les actes.

Extrait_4 Inter-activ'. Émission du 16 janvier 2009. Invitée: Nathalie Kosciusko-Morizet, secrétaire d'État à la prospective et à l'économie numérique.

5 A1 oui bonjour France Inter merci pour vos émissions/ euh je voulais demander à
6 Nathalie Kosciusko-Morizet en fait euh:: au final à quoi: a servi le Grenelle
7 **parce qu'on a vu beaucoup de débats qui étaient très intéressants mais pas**
8 **beaucoup de résultats**
9 ND merci Julien pour pour cette question qui porte donc sur les précédentes
10 fonctions de Nathalie Kosciusko-Morizet jusqu'à hier
11 NKM alors je suis pas d'accord avec vous Julien .h le Grenelle a servi d'abord à
12 euh à créer un consensus alors que c'est un sujet finalement sur l'écologie sur
13 lequel tous les acteurs s'opposaient beaucoup/ créer un consensus autour
14 d'objectifs partagés/ à commencer à mettre en œuvre le plan d'action pour les
15 atteindre donc par exemple le bonus malus/ [...]

L'argument par l'exemple constitue un autre procédé argumentatif exploitant la relation entre objets. Les auditeurs utilisent parfois un raisonnement inductif dans le but d'établir une vérité générale à partir d'un cas particulier. L'argument par l'exemple leur permet d'appuyer leurs idées sur des scènes de leur vie quotidienne¹³. Dans le premier extrait que nous avons présenté, l'auditeur évoque son expérience personnelle pour justifier sa thèse : « les 35 heures ont fragilisé les salariés ».

2.5.2. Stratégies énonciatives et interactionnelles

Nous avons pu remarquer un recours fréquent aux stratégies exploitant les mécanismes énonciatifs et les procédés discursifs destinés au ménagement des faces en interaction. Nous ne pouvons que confirmer donc la thèse de Plantin selon qui « il y a irréductiblement de l'énonciatif et de l'interactionnel dans l'argumentation » (2005 : 53). Nous avons repéré plusieurs procédés de ce genre chez les auditeurs, à savoir l'emploi d'énoncés émotionnels, les formules d'amplification de la source énonciative, les choix lexicaux, la concession et l'argumentation sur la personne.

Les énoncés émotionnels

L'expression de la subjectivité dans le langage et l'inscription de l'affectivité dans le discours peuvent être mises au service de l'argumentation. Comme le souligne Doury, les émotions peuvent fonctionner argumentativement lorsqu'elles sont convoquées pour justifier une prise de position et faire appel à l'empathie de l'interlocuteur ou du public (2000 : 268-272). C'est dans les interventions à valeur de critique ou dénonciation qu'apparaissent des

¹² Au sein de l'argumentation par les conséquences, Plantin distingue entre l'argumentation pragmatique, qui soutient une thèse en mettant en relief les conséquences, et l'argumentation par les effets pervers, fondée sur la réfutation d'une thèse à travers l'énonciation des conséquences négatives. (1996 : 43-44).

¹³ Perelman et Olbrechts-Tyteca parlent de stratégie du cas particulier (1988 : 471).

commentaires émotionnels comme : « je suis extrêmement inquiète », « je suis déçu », « nous sommes scandalisés », « je suis très triste », « je suis choqué », « je suis insatisfait », « je regrette », « je déplore », etc. Ces « énoncés d'émotion » se caractérisent par l'association de trois éléments (Plantin 1997): un lieu psychologique de l'émotion (représenté dans notre cas par l'auditeur), un inducteur d'émotion (le facteur qui l'a provoquée : un événement, un discours, une déclaration) et une émotion plus ou moins spécifiée (colère, indignation, déception, surprise¹⁴ etc.). Ce type d'argumentation compte sur un effet de contagion, car il essaie d'amener l'interlocuteur à s'identifier aux sentiments exprimés.

Considérons l'extrait suivant :

Extrait 5. Inter-activ'. Émission du 16 janvier 2009. Invitée: Nathalie Kosciusko-Morizet, secrétaire d'État à la prospective et à l'économie numérique.

25 ND Marion nous appelle de Paris/ bonjour Marion
26 A2 oui bonjour Nathalie Kosciusko-[Morizet bon]jour Nicolas Demorand&
27 NKM [bonjour]
28 A2 &bonjour Thomas Le Grand/ euh:: je voulais euh:: rajouter une pierre euh
29 dans ce qui a été dit euh moi je suis extrêmement euh inquiète pour
30 l'avenir de euh l'écologie en France depuis votre départ/ **vous étiez pour**
31 **moi la seule .h euh ministre 'fin euh euh: en tout cas affiliée qui ait**
32 **qui ayez de vraies convictions euh: vous l'avez dit euh: vous donnez à**
33 manger bio à votre fils/ .h ça m'a beaucoup plu quand v- vous avez dit ça
34 l'autre euh il y a quelque temps/ euh:: et et je crois qu'on vous a en
35 fait euh c'est pas vraiment une question hein/ ce que <ce que je dis en
36 fait (EN RIANT)> je suis plutôt convaincue je pense qu'on vous a mise à
37 l'écart .h je pense que vous payez la bise à José Bovet euh: vous payez
38 pas mal de vos positions/ .h euh: vous étiez pour moi plus apolitique que
39 que vraiment dans ce gouvernement/ et moi je trouve que la vraie
40 promotion ça aurait été de vous nommer ministre de l'environnement .h et
41 non pas de vous mettre euh vous avez beau essayer de nous persuader qu'il
42 y a de l'écologie dans la dans [la prospective numérique xxxxxx]&
43 ND [oui vous avez du mal à y croire vous-
44 même hein/ Marion hein/]
45 ? [xxxxxxx]
46 A2 &moi je suis très triste que vous soyez partie pour moi l'écologie c'est
47 c'est apolitique et c'est universel .h et vous étiez la seule qui la
48 représentait le mieux/ et euh et je suis vraiment VRAIMENT très très et
49 très inquiète parce que je pense c'est euh que la personne qui va vous
50 succéder ce sera sans doute pas quelqu'un qui a autant de conviction que
51 vous euh et je pense que c'est un boulevard pour les OGM c'est un
52 boulevard pour euh pour euh: ben pour tout ce que contre lequel vous avez
53 lutté et:: voilà\ **je suis très triste/**
54 ND hm merci Marion donc pour cette question et puis ce témoignage d'amitié
55 et d'affect pour ce que vous avez fait euh Nathalie Kosciusko-Morizet
56 témoignage de grande inquiétude aussi hein/
57 NKM écoutez Marion à la fois ça me touche beaucoup ce que vous dites/ donc ça
58 c'est vrai ça m'émeut et en même temps je je je voudrais je voudrais
59 vous convaincre du contraire je voudrais vous convaincre du contraire au
60 sens où euh pour moi ce que je fais là c'est pas un adieu c'est un c'est
61 un élargissement en quelque sens de mon champ et à un moment c'est une
62 évolution normale il faut aussi savoir le faire/ pour moi c'est aussi
63 l'occasion de prendre de l'autonomie et pour l'écologie je pense que
64 c'est bien que le sujet soit pas capté par l'une ou l'autre personne

L'auditrice produit ici des actes valorisants envers l'invitée et réalise une sorte de cérémonie confirmative, normalement observée dans les « *phone-in* recevant des vedettes¹⁵ » : elle laisse apparaître plusieurs marques de subjectivité (axiologiques et modalisateurs) qui expriment des sentiments positifs. Toutefois, ce témoignage de sympathie et de chaleur sert

¹⁴ La surprise peut en effet fonctionner comme expression euphémique d'une émotion plus négative (Amossy 2006).

¹⁵ Type d'émission étudiée par Traverso (2006 : 121).

également à justifier la contestation des décisions du gouvernement. Les « énoncés d'émotion ¹⁶ » (*je suis triste, je suis inquiète*, etc.) fonctionnent donc argumentativement, car ils sont convoqués pour renforcer et justifier la critique et faire appel à l'empathie de l'interlocuteur et du public.

L'amplification de la source énonciative

L'auditeur élargit parfois l'instance d'énonciation à une entité plus vaste, correspondant à l'ensemble des auditeurs, des citoyens, des Français, des Européens, etc., ce qui permet de conférer plus d'autorité et de force aux propos énoncés. L'attribution de son dire à un groupe plus vaste renforce la légitimation de sa parole et semble quasiment fonctionner comme un argument d'autorité.

Quelques exemples :

- A2 : comment peut-on s'enthousiasmer pour une Europe qui avec l'euro a vu exploser les prix quoi qu'on nous dise/ qui a accordé le travail des femmes la nuit .h qui au nom de la libre concurrence détruit nos services publics/ et va jusque hérésie suprême **pour nous Français** accepter le coupage du vin rosé/ bref comment vouloir voter pour cette Europe qui socialement nivelle tout par le bas [*Le téléphone sonne*, 27 avril 2009]
- A1 : tous les simples citoyens français ont été très attentifs bien sûr à ce sauvetage et **ils sont comme moi assez scandalisés** qu'aucune condition ou qu'aucune garantie n'ait été exigée en contrepartie de ce sauvetage\ [*Inter-activ'*, 3 décembre 2008]
- A1 : oui une remarque par rapport à ce que dit monsieur Bayrou depuis quelques temps là **en salle de profs il y a une quinzaine jours on se demandait** quel a été le rôle de François Bayrou sur l'école pendant quatre ans où il a été ministre de l'éducation et on a rien absolument rien trouvé qui soit resté de son action il parlait sans arrêt de l'apprentissage de la lecture c'est à peu près tout bon sur les élections [*Le téléphone sonne*, 4 juin 2009]

Dans la plupart des cas, l'intervention de l'auditeur se caractérise plus particulièrement par la référence à plusieurs entités distinctes, convoquées à des fins spécifiques.

Voici le type de références utilisées par les auditeurs ¹⁷ :

- 1) l'auto-référence (*je, nous, on...*), par laquelle le locuteur s'auto-désigne en tant que sujet individuel ou en tant que sujet appartenant à un groupe plus large : les citoyens, les Français, les Européens, les électeurs, ou une catégorie socioprofessionnelle (les professeurs). Ce type d'amplification de la source énonciative permet de renforcer la valeur des propos formulés.
- 2) la référence à l'invité ou la référence à des tiers politiques (politiciens, parti politique, gouvernement, etc.) qui permet la mise en scène du discours à réfuter.
- 3) la référence à des tiers spécialisés (experts, spécialistes), convoqués lorsque l'auditeur fait appel à l'argument d'autorité.

Axiologiques et choix lexicaux

Les axiologiques, en manifestant l'inscription de la subjectivité dans le langage, confèrent d'emblée à l'énoncé une orientation argumentative. Ainsi les choix lexicaux

¹⁶ Voir Plantin (1997).

¹⁷ Gauthier identifie 4 types de référence employées par les hommes politiques : l'auto-référence, la référence à l'adversaire, la référence à des tiers politiques et la référence à des tiers spécialisés (1994 : 558-580).

permettent-ils au locuteur d'inscrire ses prises de position dans sa parole. Comme le souligne Plantin :

Si l'emploi de certains mots doit être justifié, c'est parce que leur usage a des conséquences. Celui qui désigne prend des engagements discursifs. (...) Le mot désigne et oriente. En désignant les choses d'une certaine façon, le mot révèle l'orientation du discours. (1996 : 60).

Dans l'extrait suivant, l'expression « prendre en otage » fait l'objet d'une dispute terminologique entre les interactants. La locution, qui cache une prise de position idéologique, est d'abord utilisée par l'animateur pour désigner l'action de grève (organisée par le syndicat SUD) ayant paralysé les transports à la gare SNCF. Cette même expression est reprise plus tard par l'un des invités, le directeur du *Nouvel Observateur* Denis Olivennes, qui exprime à travers ce choix lexical son empathie envers les usagers gênés et dénonce en même temps l'action du syndicat (lignes 32-33). À ce choix terminologique s'oppose le député vert Yves Cochet qui entame une négociation portant sur le signe linguistique (lignes 34-41). Or, cette même locution réapparaît ensuite dans l'intervention d'un auditeur, accompagnée d'un argument par les effets pervers qui justifie la critique (lignes 53-54). L'invité Yves Cochet, pour sa part, conteste encore une fois l'emploi métaphorique de l'expression issue du domaine de la criminalité et connotée négativement.

Extrait_ 6 *Le téléphone sonne*. Émission du 16 janvier 2009. Invités : Yves Cochet (député vert de Paris), Denis Olivennes (directeur du *Nouvel Observateur*) et Patrick Ollier (député-maire UMP des Hauts-de-Seine).

32 [...]mais **c'est scandaleux de la part de ce syndicat de prendre des Français en**
33 DO **otages** [sur des principes]
34 YC **[non ne dites pas le mot otages hein/** un petit peu comme tout à
35 l'heure non non ça c'est vraiment le cliché]
36 DO **si si je dis otage** alors que le respect de la loi
37 YC **non** c'est pas journalistique
38 PW¹⁸ pardonnez-moi Yves Cochet ce n'est pas un cliché de nombreux voyageurs
39 bloqués à la gare Saint-Lazare ont utilisé ce mot otage
40 [...]
41 YC [mais on l'utilise depuis dix ans on l'utilise depuis dix ans]
42 [...]
43 PW Nicolas à Montpellier nous appelle toujours sur ce dossier SNCF bonsoir
44 Nicolas/
45 A2 oui bonsoir
46 PW on vous écoute/
47 A2 oui alors moi je:: suis un petit peu inquiet quand je vois ce ce type de de
48 mouvements [xxx] parce que si: si ça se généralise est-ce qu'on n'est&
49 PW [oui]
50 A2 &pas en train de donner des arguments au gouvernement pour durcir le droit de
51 grève .h: donc je pas je trouve ça pas normal de prendre en otage toute une
52 euh:: **toute toute une population comme ça qui a besoin pour vivre de prendre**
53 **des trains .h et euh:: surtout on est vraiment en train de donner raison**
54 **euh:: à Sarkozy qui nous parlait de service minimum et cætera quoi**
55 PW Yves Cochet député vert [vous voyez le mot otage ça a été utilisé par
56 Nicolas] j'y suis pour rien/
57 YC [non non moi moi j'en ai marre attendez] mais alors quand quand les
58 enseignants font grève eh bien c'est les parents et les élèves qui sont pris
59 en otages mais enfin dès qu'il y a une grève évidemment .h ça gêne des gens
60 et donc le gens qui: sont gênés sont pris en otages .h **arrêtons euh le mot**
61 **otage est un mot très précis** et d'ailleurs les gens qui ont été au Liban
62 otages le savent bien c'est pas du tout la même chose mais à la SNCF il y a
63 plusieurs types de syndicats il y a en effet la CGT qui est un syndicat plus
64 traditionnel et qui est prêt à faire du dialogue social comme [...]la posture
65 de SUD n'est pas tout à fait la même [...]

¹⁸ Pierre Weill remplace Alain Bedouet dans sa fonction d'animateur de l'émission.

Certains procédés argumentatifs répondent tout particulièrement à la nécessité de ménagement des faces en interaction. La situation argumentative peut ainsi donner lieu à des formes de confrontation polémiques ou coopératives.

La concession, par exemple, représente un procédé d'atténuation des divergences qui permet au locuteur de soutenir son point de vue tout en donnant une bonne image de lui-même. Il s'agit d'un procédé rhétorique qui consiste à abandonner un point de discussion à l'adversaire pour mieux en faire valoir un autre (Perelman et Olbrechts-Tyteca 1988 : 646-647). À travers la concession le locuteur empêche son adversaire d'utiliser l'argument énoncé, puisqu'il l'envisage lui-même et le démonte en même temps. Ce procédé apporte également des bénéfices au niveau de l'ethos de l'énonciateur¹⁹, car, comme le souligne Martel, « reconnaître l'intérêt des mesures proposées par l'adversaire témoigne d'une certaine sagesse, d'honnêteté, de bienveillance, de respect à son égard » (2005 : 201).

Voici un exemple :

Extrait 7 Inter-activ'. Émission du 30 janvier 2009. Invité : Laurent Fabius, député socialiste de Seine Maritime.

28 ND Camille nous appelle de la Loire bonjour Camille/ bienvenue/
29 A2 oui bonjour bonjour monsieur Fabius/
30 LF bonjour
31 A2 je me permets d'abord de souhaiter une bonne année à vous et au PS
32 [.h et] j'aurais deux questions à vous poser d'abord une par rapport au&
33 LF [c'est gentil]
34 A2 &contre-plan je trouve que 500 euros certes c'est déjà pas mal/ .h pour des
35 familles défavorisées mais c'est peu de chose dans un budget .h c'est une goutte
36 d'eau dans l'océan .h et par contre par rapport au nombre de familles
37 défavorisées .h je pense que ce serait une grosse somme d'argent à sortir/ .h et
38 donc que euh: où allez-vous trouver l'argent .h et puis la deuxième question est
39 par rapport à monsieur Besson .h monsieur Besson je crois c'était euh euh: le
40 ministre de l'immigration et monsieur Besson est un ancien socialiste .h alors
41 et maintenant il fait la promotion du parti de Sarkozy .h alors je voulais
42 savoir ce que vous pensiez de ce monsieur parce que .h pour moi c'est en quelque
43 sorte euh je crois un opportuniste

Dans cet appel, l'auditrice manifeste ses réserves face au contre-plan élaboré par la gauche, censé constituer une alternative au projet présenté par le gouvernement. Selon A2, la mesure proposée serait en réalité insuffisante (*c'est peu de chose dans un budget c'est une goutte dans l'océan*) et en plus difficilement réalisable, car les familles défavorisées à satisfaire seraient trop nombreuses. Les objections soulevées par l'auditrice sont toutefois mitigées grâce à l'emploi de la concession, par laquelle elle reconnaît la bonne volonté de l'initiative : le connecteur *certes* introduit en effet un argument anti-orienté à sa conclusion. La stratégie argumentative adoptée constitue une précaution interactionnelle qui permet d'avancer un point de vue critique tout en donnant une bonne image de soi.

La situation argumentative peut au contraire se développer selon un mode de confrontation plus polémique, lorsque les interactants ont recours à l'argumentation sur la personne. Dans notre corpus, nous avons rarement relevé ce genre d'argumentation, fondée sur la mise en contradiction de l'adversaire ou sur l'attaque personnelle, comme dans l'extrait ci-dessous :

¹⁹ L'effet positif de ce type d'argument sur l'ethos est mis en évidence entre autres par Maingueneau (2007 : 115) : « Le recours à la concession, où le locuteur intègre le point de vue de l'autre, a une incidence sur l'image de ce locuteur : il se donne l'ethos d'un homme réfléchi, qui sait prendre en compte les arguments opposés ».

Extrait_8 *Inter-activ'*. Émission du 4 juin 2009. Invité : François Bayrou, président du Mouvement Démocrate (MoDem).

10 ND Gilbert la question sur les européennes on vous écoute
11 A1 bon sur les européennes l'UDF a été historiquement le fer de lance de la
12 construction européenne/ vous vous vous êtes dans cette filiation et vous êtes
13 absolument INAUDIBLE sur les questions européennes seule la critique contre
14 Sarkozy vous anime .h les Français attendent autre chose d'un leader politique
15 de faire de la politique politique politicienne

L'auditeur ne formule ici aucune question et son intervention constitue, du point de vue pragmatique, un reproche adressé à l'invité. La dénonciation de la politique menée par Bayrou se réalise à travers la dévalorisation de son image et de ses discours en particulier. Pour renforcer son acte d'accusation, l'auditeur convoque une instance énonciative plus large, faisant partager à l'ensemble des Français sa vision.

Pour conclure, l'examen des stratégies argumentatives et énonciatives figurant dans le discours des auditeurs nous a permis de constater la prédilection pour les arguments de nature causale, pour les procédés à effet éthique, comme la concession ou l'amplification de la source énonciative, et pour ceux à effet pathémique, comme l'emploi des énoncés émotionnels.

Conclusion

L'analyse des appels téléphoniques des émissions interactives montre que les auditeurs profitent de leur temps de parole moins pour solliciter un apport d'information que pour exprimer leurs opinions, même si sous forme de questions orientées ou à valeur polémique.

Dans la plupart des cas, ils s'efforcent de justifier leur point de vue à travers la mise en œuvre de stratégies argumentatives et énonciatives susceptibles de rendre leurs discours plus résistants à la contestation. Dans cette perspective, l'activité argumentative semble répondre à des finalités de diverse nature, liées au contexte :

- une finalité persuasive qui se traduit dans la volonté de faire partager son point de vue ou de convaincre les autres interactants (ou le public) du bienfondé de son opinion ;
- une finalité relationnelle qui amène les auditeurs à instaurer une relation de proximité avec l'interlocuteur (lorsqu'ils fournissent une alliance argumentative à l'invité) ou au contraire à augmenter la distance qui les sépare de celui-ci (lorsqu'ils initient une situation d'opposition argumentative).
- une finalité identitaire, fonction prédominante dans le type d'interaction étudié, car les locuteurs s'efforcent de construire leurs discours de manière cohérente, afin de véhiculer une bonne image d'eux-mêmes²⁰.

Qu'il s'agisse de questions, de remarques ou de critiques, les auditeurs montrent donc qu'ils possèdent une compétence discursive leur permettant non seulement de parler en public

²⁰ Comme le rappelle Martel : « Toute production discursive qui s'inscrit dans une relation interactionnelle et qui implique des représentations identitaires comporte un risque que le locuteur cherche à contrer en se justifiant et en s'expliquant davantage » (2001 : 18).

et à propos, mais aussi d'exploiter des ressources linguistiques et argumentatives qui justifient leurs prises de position²¹.

Conventions de transcription

Les locuteurs sont notés par des lettres. Les animateurs, les invités et les journalistes sont désignés par leurs initiales ; pour les auditeurs nous avons choisi une désignation sérielle : A1 (auditeur 1), A2 (auditeur 2), etc..

```
.h note l'aspiration du locuteur
H note l'expiration du locuteur
hm les émissions vocales du type "hm" sont notées selon leur transcription courante
: notent des allongements syllabiques (de manière iconique par rapport à la durée on pourra avoir :: ou ::: )
- indique la troncation d'un mot esquissé
OUI les capitales indiquent l'emphase
[ note le début du chevauchement entre deux locuteurs
] note la fin du chevauchement, lorsque cela a été jugé nécessaire
& note la continuation du tour par le même locuteur, au-delà de l'interruption de la ligne de la transcription pour l'introduction d'un chevauchement par un autre locuteur
(.) pause inférieure à 1 seconde
(2s) note des pauses plus longues, indiquées en secondes
/ intonation montante
\ intonation légèrement descendante
(RIRES) les commentaires sur les voix, les tons de voix ou d'autres phénomènes sont notés en capitales entre parenthèses
xxx passage inaudible.
```

Références bibliographiques

BURGER, Marcel et Guylaine MARTEL (dir.) (2005), *Argumentation et communication dans les médias*, Québec, Éditions Nota Bene.

CHARAUDEAU, Patrick (1991), « Contrats de communication et ritualisation des débats télévisés », dans Patrick CHARAUDEAU (dir.), *La télévision. Les débats culturels « Apostrophes »*, Paris, Didier Érudition, p. 11-35.

DOURY, Marianne (2000), « La réfutation par accusation d'émotion. Exploitation argumentative de l'émotion dans une controverse à thème scientifique », dans Christian PLANTIN, Marianne DOURY et Véronique TRAVERSO (dir.), p. 265-278.

DOURY, Marianne (2003), « Argumentation et mise en voix ; les discours quotidiens sur l'immigration », dans Marina BONDI et Sorin STATI (dir.), *Dialogue Analysis 2000, Selected papers from the 10th IADA Anniversary Conference*, Tübingen, Niemeyer Verlag, p. 173-183.

²¹ Alain Bedouet, l'animateur de l'émission *Le Téléphone sonne* observe : « Ce que je sais, c'est que les auditeurs sont de plus en plus demandeurs, éclairés et exigeants. Ils sont las de s'entendre expliquer le monde sans pouvoir réagir, mettre leur grain de sel dans les débats de l'époque. Les écouter est essentiel, car on apprend beaucoup de leurs centres d'intérêt, de leurs perceptions du monde. (...) Quoi qu'on en croie, il y a des soirs où ce sont les auditeurs et non pas les experts invités qui sauvent l'émission par la qualité de leurs interventions ». (Meyer 2003 : 206).

Actes du colloque « Le français parlé dans les médias : les médias et le politique » (Lausanne / 2009)
Marcel Burger, Jérôme Jacquin, Raphaël Micheli (éds)

GAUTHIER, Gilles (1994), « Les fonctions argumentatives de la référence aux personnes dans le débat politique télévisé : le débat Bourassa-Parizeau d'octobre 1992 », *Revue Canadienne de Science Politique*, vol. 27, n. 3, p. 558-580.

GOFFMAN, Erving (1974), *Les rites d'interaction*, Paris, Minit.

GOFFMAN, Erving (1987), *Façons de parler*, Paris, Minit.

MAINGUENEAU, Dominique (2007), *Analyser les textes de communication*, Paris, Nouvelle Édition Armand Colin.

MARTEL, Guylaine (dir.) (2001), *Autour de l'argumentation. Rationaliser l'expérience quotidienne*, Québec, Nota Bene.

MEYER, Michel (2003), *Paroles d'auditeurs*, Paris, Éditions des Syrtes.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (1980), *L'énonciation*, Paris, A. Colin.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (1996), « “Vraies” et “fausses” questions : l'exemple de l'émission Radiocom c'est vous », dans Jeannine RICHARD-ZAPPELLA (dir.), *Le questionnement social*, IRED, Université de Rouen, p. 37-45.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (2001), *Les actes de langage dans le discours*, Paris, Nathan.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine et Christian PLANTIN (dir.) (1995), *Le trilogie*, Lyon, PUL.

PERELMAN, Chaim et Lucie OLBRECHTS-TYTECA ([1958] 1988), *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles.

PLANTIN, Christian (1996), *L'argumentation*, Paris, Seuil. (Coll. « Mémo »).

PLANTIN, Christian (1997), « L'argumentation dans l'émotion », *Pratiques*, vol. 96, p. 81-100.

PLANTIN, Christian (2005), *L'argumentation – Histoire, théories, perspectives*, Paris, PUF.

PLANTIN, Christian, Marianne DOURY, et Véronique TRAVERSO (dir.) (2000), *Les émotions dans les interactions*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.

ROULET, Eddy et al. (1985), *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne/Francfort-sur-Main, Peter Lang.

SCHANK, Roger, et Robert ABELSON (1977), *Scripts, Plans, Goals and Understandings*, Hillsdale, Lawrence Erlbaum.

TRAVERSO, Véronique (2006), *Des échanges ordinaires à Damas : aspects de l'interaction en arabe*, Lyon, PUL et Ifpo.

TRAVERSO, Véronique (1997), « Des échanges à la poste : dilogues, trilogues, polylogue(s) ? », *Cahiers de Praxématique*, vol. 28, p. 57-77.

Annexe

Schéma 1

Types de questions

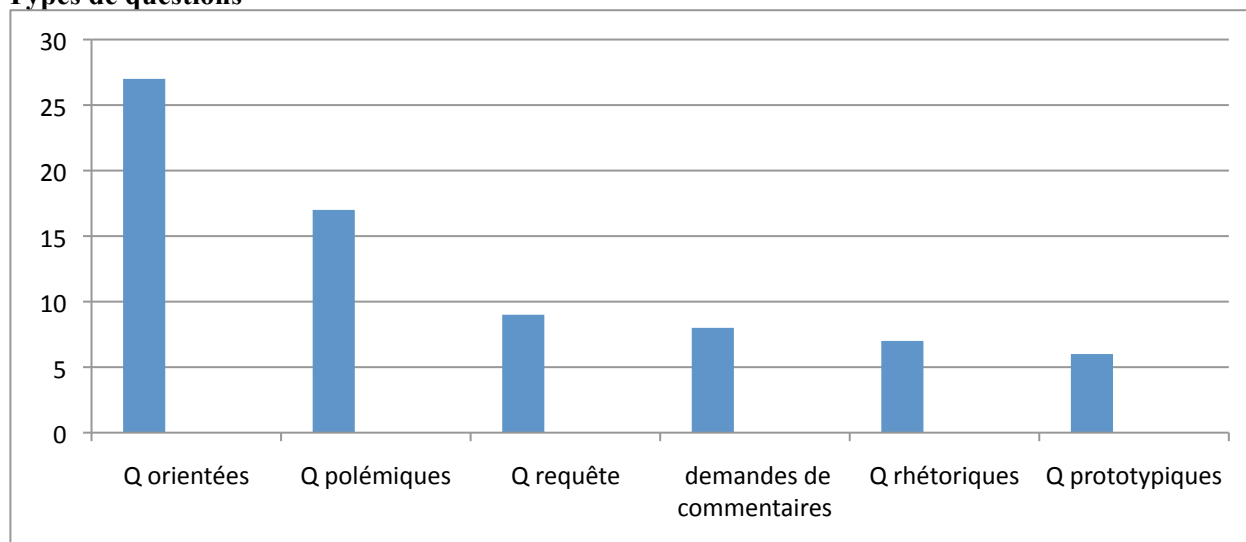


Schéma 2

